

Extrait du SNTRS-CGT

<http://sntrscgt.vjf.cnrs.fr/spip.php?article2080>

Primes l'urgence de se mobiliser

- ACTIVITE A L'IRSTEA - Publications -

Date de mise en ligne : lundi 3 avril 2017

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés

Primes l'urgence de se mobiliser

Si le SNTRS-CGT refuse la mise en place du **RIFSEEP** qui aurait pour conséquence une encore plus grande individualisation des primes et la casse de la solidarité entre collègues, nous n'acceptons pas pour autant le statu quo. **Dans les organismes de recherche, les primes sont bien en-dessous de la moyenne des autres ministères.**

Dans l'ensemble de la fonction publique d'État, la moyenne des primes est de :

6 548 Euros pour les catégories C | 9 186 Euros pour la catégorie B | 22 936 Euros pour les ingénieurs de l'État

Nous avons récemment **souligné l'inégalité entre Irstea et les autres EPST**. A celle-ci s'ajoute **une discrimination au sein même du ministère** de l'enseignement supérieur et de la recherche .

Ce tableau rassemble les données par corps et par classe pour 2017 (montants annuels en euros)

Les lignes **IRTF** (Ingénieurs et personnels Techniques de Recherche et de Formation, Enseignement supérieur) et **IT** (Ingénieurs et personnels techniques des EPST) correspondent aux socles ministériels de gestion, c'est-à-dire au montant alloué à la structure, université ou centre de recherche, par type de poste, corps et grade.

Ingénieurs de recherche		IR0	IR1	IR2
ITRF	8400	7200	6000	
IT	7051	6468	4906	
Irstea Base 100	6478	5947	4513	
Ingénieurs d'études		IE0	IE1	IE2
ITRF	5300	4460	3880	
IT	4625	3750	3625	
Irstea Base100	3838	3163	3163	
Assistants Ingénieurs	ITRF	3700		
IT	3250			
Irstea Base 100	3163			
Techniciens de recherche		TRE	TRS	TRN
ITRF	3320	3200	3020	
IT	2875	2625	2500	
Irstea Base 100	2893	2581	2581	
Adjoints techniques de recherche		ATP1	ATP2	AT1
ITRF	2210	2160		

IT	2210	2160	2160
Irstea Base 100	2193	2193	2142

Si nous voulons autre chose pour nos rémunérations il y a urgence à se mobiliser !

Nous, ingénieurs et techniciens des organismes de recherche demandons à bénéficier d'un régime indemnitaire à la hauteur de celui des autres ministères de la fonction publique.

Nous, chercheurs demandons à bénéficier d'un régime indemnitaire au même niveau que les ingénieurs de recherche.

Nous ne voulons pas avoir des primes inférieures aux primes des collègues des universités.

Nous voulons que les budgets alloués par le ministère pour rattraper les écarts de prime entre les organismes de recherche et les universités soient une réalité et non une annonce de plus !

Nous voulons que les primes soient indexées sur le point d'indice.

Nous ne voulons pas avoir un régime de prime basé sur le management et le traitement inégalitaire entre agents de même corps et grade : ce régime de prime c'est le RIFSEEP !

Pour demander au secrétaire d'État à l'enseignement supérieur et la recherche **de ne pas discriminer les personnels de la recherche et de ne pas mettre en oeuvre le RIFSEEP**, nous vous proposons de **SIGNER la PETITION** et de la FAIRE SIGNER autour de vous.

Lundi 10 avril : la pétition lui sera remise, à l'occasion du comité technique ministériel qui traitera du RIFSEEP, et des actions seront organisées dans les régions.



Urgenceprimes